

Séance du 22 Mars 2026

Nombre de Conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	10
Absents	1
Exclus	00

Date de convocation

16/03/2026

Date d'affichage

16/03/2026

L'An deux mille vingt-six le 22 mars à 20 h 20

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. XAVIER DELOUIS.

Etaient présents : DELOUIS Xavier, CLAMENS Claudine, ANDRIEU Nicolas, BOUYSSOU Virginie, GIZARD Jeremy, SERRA Lauriane, JENTY Marion, BESSIERES Dorine, VIZIER Rolland, PEGORIER Annick

Absents : CAMMAS Alexandre excusé avec pouvoir

M. Dorine BESSIERE a été nommé secrétaire.

OBJET : Désignation du nombre d'adjoint

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que les maires délégués sont adjoints de plein droit au maire de la commune nouvelle et ne sont pas comptabilisés dans l'effectif de 30 % ;

Après en avoir délibéré, décide la création de 1 postes d'adjoint.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Xavier DELOUIS



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture de Rodez
Et publication ou notification le 23 mars 2026